

Réaction de Nature Québec et du RMN à la présentation de la PNAAT : Il faut plus qu'une vision pour freiner la destruction alarmante des milieux naturels

Québec, le mardi 7 juin 2022 - Nature Québec et le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) partagent leurs inquiétudes quant à l'application de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire dévoilée hier par le gouvernement du Québec. Selon les organismes, si la vision stratégique présentée fait consensus dans l'ensemble, considérant la vaste consultation dont la politique a fait l'objet, on aurait pu s'attendre à plus de concret. Nature Québec et le RMN s'interrogent notamment sur la réelle volonté du gouvernement de se doter rapidement de stratégies concrètes pour subjuguier les pratiques menant à la perte des milieux naturels et des terres agricoles de proximité. De plus, l'absence d'objectifs clairs, de plan d'action ou d'une feuille de route, en particulier pour les régions habitées, met en relief l'inaction du gouvernement à court terme.

Considérant l'urgence climatique et la crise de la biodiversité, les groupes estiment qu'il est nécessaire d'aller plus vite, plus loin et avec plus de détermination et d'audace pour mettre une fois pour toute la nature au premier plan de l'aménagement du territoire. Si la vision stratégique reconnaît que les milieux naturels contribuent positivement à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de tous et toutes, elle ne convainc nullement Nature Québec et le RMN quant aux décisions liées l'utilisation du territoire qui devraient donner préséance à la capacité des écosystèmes à se maintenir, avant même de considérer les impératifs d'ordre social ou économique.

« En pleine crise climatique, nous attendions une politique bien étoffée et non seulement une vision. Le gouvernement repousse à l'hiver 2023 un plan de mise en œuvre pour mener à bien ses efforts dans l'aménagement du territoire et la conservation des milieux naturels. Nous espérons que ce délai permettra d'accoucher d'un plan ambitieux qui répond à l'urgence climatique à très court terme. Tous les acteurs de la conservation sont d'ailleurs très mobilisés pour proposer et mettre en action de réelles solutions », dénonce Cyril Frazao, directeur exécutif de Nature Québec.

Des outils urbanistiques pour permettre une meilleure conservation sur pause

Un plan de mise en œuvre pour concrétiser la vision stratégique ne sera déposé qu'à l'hiver 2023. Ce plan devrait présenter les modalités de renouvellement du cadre d'aménagement du territoire. Il devra notamment prévoir une modification de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et pourrait conduire à la modification d'autres lois, telles que la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ainsi que la *Loi sur l'expropriation*.

Les organismes insistent sur le fait qu'en donnant un droit de préemption aux municipalités, il sera beaucoup plus facile d'acheter des terrains en vue de leur protection sans se soumettre aux diktats de la spéculation foncière.

« Il faut de nouveaux outils ou revoir ceux existants pour inciter les municipalités et les MRC à protéger les milieux naturels sur leur territoire. Nos villes et villages demeurent encore bien trop dépendants de l'impôt foncier qui encourage une course au développement, à l'étalement urbain et à la croissance autoroutière au détriment de la santé des écosystèmes. La fiscalité municipale est un enjeu qu'il faudra tôt ou tard aborder pour se donner les moyens de nos ambitions », ajoute Louise Gratton, présidente de Nature Québec.

« Alors que les milieux naturels offrent une protection efficace et peu coûteuse face aux impacts de la crise climatique sur les municipalités et la population, des impératifs fiscaux nous poussent encore trop souvent à raser des boisés et à détruire des milieux humides pour assurer notre vitalité économique. C'est pourquoi nous attendons des mesures concrètes plus rapides qu'à l'hiver 2023 », conclut Brice Caillié, directeur général par intérim du RMN.

-30-

Pour plus d'information

Gabriel Marquis, responsable des communications

Nature Québec

581-307-8613

gabriel.marquis@naturequebec.org

À propos de Nature Québec

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Appuyée par un réseau de scientifiques, son équipe mène des projets et des campagnes autour de 4 axes : la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, ainsi que l'environnement urbain. L'organisme regroupe plus de 90 000 membres et sympathisant-es, 40 groupes affiliés et est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Partout au Québec, on sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète.

Pour en savoir plus : <http://www.naturequebec.org/>

À propos du Réseau de milieux naturels protégés

Le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) est un organisme national sans but lucratif qui fait valoir la nécessité de la conservation des milieux naturels en terres privées depuis plus de 25 ans. Le RMN est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et regroupe plus de 70 membres dont la majorité sont des organismes de conservation. Il s'assure que les préoccupations associées à la conservation soient diffusées et comprises afin que celles-ci atteignent un haut niveau de priorité. Le Réseau participe à la prise en compte de la conservation dans les processus d'aménagement du territoire.

Pour en savoir plus : Site web du [du Réseau de milieux naturels protégés](#)